

TERRAINS D'ARCHITECTURE

Victor Brunfaut et Bertrand Terlinden

Thématique de l'atelier

L'atelier se présente en lien avec le centre de recherche HABITER, et l'option ADP (Architecture-Développement-Patrimoine). On y met l'accent sur le lien entre l'architecture et le patrimoine entendu au sens large.

La thématique autour de laquelle se structure l'atelier est celle de l'architecture comme processus de transformation.

L'atelier se développera cette année sur les deux quadrimestres, qui seront considérés en continuité, le premier quadrimestre étant consacré à une approche analytique, le second constituant un approfondissement par le projet.

Le travail portera sur le Nord-Maroc, en collaboration avec l'Ecole Nationale d'Architecture de Tetouan_ENAT. Nous inviterons cette année nos étudiant.e.s à travailler à partir de la notion de « matériau urbain » (Viganò, 1999), dans le contexte métropolitain du Grand Tétouan (travail sur le projet de ville linéaire, dans la foulée du travail développé en 2018-19 Q2 - en collaboration avec l'ENAT et l'Agence Urbaine de Tétouan) et dans celui des noyaux ruraux de la région de Larache (travail en collaboration avec l'ENAT et l'Agence Urbaine de Larache).

L'atelier propose également la possibilité aux étudiant.e.s de MA en fin de cursus de développer des projets « off », sur dossier (projet proposé par l'étudiant.e, en lien au TFE). Le projet « off » devra être développé sur l'année (Q1+Q2).

Objectifs du cours

Le cours d'atelier de projet d'architecture vise, dans le cadre de l'atelier Terrains d'architecture, à l'acquisition par les étudiants des moyens de l'architecte (principalement : le dessin, la capacité de penser l'espace, la «synthèse architecturale»), mais au-delà, à offrir aux étudiants un lieu où penser leur rôle – d'étudiant en architecture et de futur architecte. L'accent est mis sur la dimension collective de production de l'architecture, que ce soit au sein de l'atelier (le travail de groupe et la co-production sont favorisés) ou dans le rapport à la commande (prise en compte de la dimension collective de l'acte architectural).

Les compétences visées sont dès lors, outre celles de la conception architecturale (dimensionnement, capacité de travail aux différentes échelles du projet, maniement des éléments programmatiques, dessin, maquette, maniement des références architecturales,...), celles liées à la compréhension et à la prise en compte de la spécificité des situations: le projet est « situé » dans le temps et l'espace (il s'inscrit dans un processus, dans un contexte culturel précis, porté par des acteurs spécifiques), et les différents acteurs de ce processus sont « situés » - ils ont leur bagage, leurs attentes, leur « expertise ».

Compétences visées

Conception et pratique du projet d'architecture (voir fiches de cours spécifiques)

Méthodologie

La répartition uniforme des étudiants des différentes années au sein de l'atelier est souhaitée / ~~n'est pas une priorité.~~

L'atelier propose une pratique de travail collectif.

Les activités d'apprentissage sont de deux types :

1. Atelier (pratique du projet d'architecture)
2. Cours et travaux pratiques

Voyage d'études (semaine projet)

Un voyage d'études au Maroc sera organisé durant la semaine projet. Le voyage sera consacré à une activité de workshop intensif sur terrain. Le voyage est a priori obligatoire, sauf cas de force majeure; l'inscription se fera dès le début du quadrimestre, afin de réduire les coûts (réservations, etc). Le budget devrait tourner autour de 400 euros.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Voir fiches de cours

BRUNFAUT V., TERLINDEN B., VELLA G., (Dir.) Dossier thématique « Mosquées bruxelloises en projet », CLARA Architecture Recherche, Editions Mardaga, Bruxelles – Faculté d'Architecture de l'ULB, mars 2014, N°2, pp. 11-135

VELLA G., BRUNFAUT V., "Apprendre en situation de transmission", CLARA Architecture Recherche, Editions Mardaga, Bruxelles – Faculté d'Architecture de l'ULB, mars 2015, N°3, pp.31-42

Critères d'évaluation

L'évaluation se fait principalement sur la base de présentation de documents graphiques et maquettes, lors de jurys ouverts ou non à des personnes extérieures à l'atelier. Une partie de l'évaluation, de type continue, porte sur l'implication de l'étudiant.e dans les activités collectives, et sur sa capacité à intégrer les critiques. L'atelier favorise l'autonomie des étudiant.e.s, et leur capacité au travail collectif. Le travail collectif impliquant des étudiant.e.s de niveaux différents (principe de l'atelier dit "vertical"), l'évaluation de chaque étudiant.e intègrera les compétences spécifiques à son niveau d'étude.

Construction de la cote

Pondération des différentes activités : 50% en évaluation continue (activités développées en atelier), 50% au jury final

Enseignants

Victor Brunfaut et Bertrand Terlinden